

DEPARTEMENT DU GERS
COMMUNE DE VIC-FEZENSAC
Code Postal 32190

ARRETE DU MAIRE n°2025/185

Objet : Travaux de couverture avec utilisation d'un engin de levage

Le Maire de la commune de Vic-Fezensac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le permis de construire n°032462250003

VU la demande présentée le 11/09/2025 par la SAS LÉBÉ, agissant pour le compte de M ; THIEUX Jean, en vue d'occuper le domaine public au droit du 11 avenue Edmond Bergès afin d'effectuer des travaux de couverture avec utilisation d'un engin de levage pour la période du 22/09/2025 au 11/10/2025,

CONSIDÉRANT que pour la bonne exécution des travaux, ainsi que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de préciser les règles d'occupation du domaine public.

ARRETE

Article 1 : La SAS LÉBÉ est autorisée à occuper le domaine public au droit du 11 avenue Edmond Bergès afin d'effectuer des travaux de couverture avec utilisation d'un engin de levage pour la période du 22/09/2025 au 11/10/2025.

Article 2 : Des places de stationnement seront réservées.

Article 3 : La mise en place de la signalisation réglementaire de chantier sera assurée par le pétitionnaire, sous le contrôle des services techniques de la commune.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : La directrice générale, le responsable des services techniques et le policier municipal de la commune de Vic-Fezensac, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VIC-FEZENSAC, le 15 septembre 2025

Le Maire
Barbara NETO

